

Pour EELV Picardie, Thierry Brochot, conseiller régional, secrétaire régional d'EELV Picardie

Contribution à l'enquête publique :

Projet d'extension d'un élevage porcin de 3113 animaux-équivalents sur la commune de Loueuse(60)–Société civile d'exploitation agricole (SCEA) Elevage Borgoo-Martin,

au titre d'une Installation Classée pour l'Environnement (ICPE).

La société civile d'exploitation agricole (SCEA) Elevage Borgoo-Martin a déposé une demande d'extension de son actuel élevage porcin (1440 animaux-équivalents) et bovin (84 génisses) afin d'atteindre une capacité de 3 113 animaux-équivalents, exclusivement composée de porcs (abandon de la partie bovine). Le projet entraine notamment la construction d'un nouveau bâtiment et d'une fosse pour le stockage des lisiers sur le site de l'exploitation.

Le projet est localisé sur le territoire de la commune de Loueuse, dans le département de l'Oise.

En termes d'épandage, l'activité produira 5 159 m3 de lisier par an, soit 9,8 tonnes d'azote par an. Ces effluents seront épandus sur des parcelles d'une surface totale de 399 hectares environ. La pression d'épandage sera de 68 kg/N/an.

EELV Picardie soutient la place de l'élevage dans l'agriculture picarde, un élevage qui respecte l'emploi, l'environnement, la qualité des produits et le bien-être animal. Nous souhaitons donc faire part de nos interrogations concernant ces points.

En effet, ce projet d'élevage de très grande taille correspond malheureusement au modèle développé depuis des décennies en Bretagne et dont les conséquences désastreuses sur l'environnement sont patentes : algues vertes, pollution des eaux, nuisances olfactives...

Les conséquences sociales de ce modèle agricole sont également bien connues puisque cet accroissement de la taille des élevages porcins s'accompagne là-bas d'une concentration des exploitations qui se fait bien sûr au détriment des exploitations les plus petites.

Ce projet d'extension constituerait une étape supplémentaire dans une industrialisation de l'agriculture en Picardie, après la dite « ferme-usine des 1000 vaches » (Somme).

Voulons-nous voir la Picardie, et singulièrement la Picardie Verte, devenir la Bretagne de demain avec ses fermes usines et ses océans de lisier?

Nos interrogations:

Quel serait **l'impact de ce projet en termes d'emplois ?** Alors que le gérant de la SCEA Borgoo-Martin fait valoir que ce projet permettrait une amélioration de sa rentabilité voire l'embauche d'un employé en équivalent temps plein et de son épouse à temps partiel, qu'en serait-il de la **concurrence exercée par cette grande exploitation concentrée sur les 9 plus petits éleveurs porcins présents à proximité ?**

Par ailleurs, quel serait l'impact de ce projet sur la **qualité des produits vendus et sur le bien-être animal ?** Effectivement, le passage à 3 113 porcs dans un espace clos (afin de limiter les nuisances olfactives) suppose une **très forte concentration des animaux** qui aurait des **effets négatifs évidents sur leur santé, leur bien-être et donc à terme également sur la qualité des produits vendus** (1350 m2 de bâtiment pour 3 113 porcs = 0.43 m2 par animal...).

Enfin, il nous semble que **l'information des riverains concernés**, dans le cadre de cette procédure ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement), reste insuffisante. En effet, seuls les riverains de la commune de Loueuse ont reçus un courrier individuel d'information quant à la tenue de réunions d'enquête publique sur ce projet, tandis que les habitants des 12 autres communes concernées n'ont été informés que par les seuls avis règlementaires peu visibles (dans les annonces légales des journaux et panneaux d'affichage en mairie).

Les conditions nécessaires à la transparence de la procédure de consultation et à la prise en compte des avis de toutes les parties prenantes ne nous semblent pas avoir été réunies dans la procédure en cours.

En conclusion :

Le modèle agricole sur lequel repose ce projet est un modèle qui a déjà fait les preuves de sa capacité à nuire à l'intérêt général en impactant la diversité de la population agricole, la qualité des produits et le bien-être animal mais aussi l'environnement, l'activité touristique et le droit des riverains de jouir paisiblement de leur résidence.

Les interrogations légitimes développées plus haut et l'information insuffisante des citoyens concernés, doivent amener à rejeter la demande d'autorisation de ce projet.

En conséquence, nous émettons un <u>avis défavorable</u> sur ce projet que nous demandons à Mr le Commissaire enquêteur de bien vouloir faire sien.

La présente contribution à l'enquête publique a été remise à Monsieur le commissaire enquêteur Pierre Dendievel, le mercredi 26 novembre 2014 en mairie de Loueuse (Oise).

Fait à Amiens, le 26 novembre 2014, pour EELV Picardie, le Secrétaire Régional et Conseiller régional de Picardie : Thierry Brochot.

EELV Picardie 42, rue de la République 80000 AMIENS